

LA LANDE DE BEG ER LANN MENACEE

L'AEP, dans le cadre de la protection de l'environnement s'inquiète des défrichages partiels et des marquages au sol dans la partie basse de la lande de BEG ER LANN.

Par le passé déjà cette partie de la lande avait fait l'objet d'éventuelles constructions, ce qui avait conduit les Associations de Protection de la Nature à réagir.

Pour rappel, dans un précédent POS un permis de construire pour 12 maisons avait donné lieu à un référé suspensif du tribunal administratif de RENNES en date du 16 Novembre 2000, puis à un retrait du permis de construire par la mairie du 19 Janvier 2001.

Dans les jours prochains le PLU doit faire l'objet d'une révision et L' AEP est très inquiète quant au devenir de la Lande de BEG ER LANN.

Vous trouverez en [annexe](#) la lettre envoyée au Préfet.

L' AEP entend bien rester vigilante sur ce sujet.

